



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union -Discipline – Travail

MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DIRECTION DE L'ACTIVITE PHARMACEUTIQUE



Termes de référence

**Appel d'offre pour le Recrutement d'un assistant technique
Pharmacien(ne) pour l'étude sur l'accessibilité
financière et la structuration des prix des produits
pharmaceutiques en Côte d'Ivoire**

Juillet 2026

Composante : Financement Budgétaire Programmatique (FBPR)

Modernisation et performance opérationnelle de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (Nouvelle PSP Côte d'Ivoire), ainsi que l'amélioration de la coordination et du pilotage de la chaîne d'approvisionnement au niveau déconcentré par la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP).

Sous-composante : 3.3.2 Etude sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire s'est engagée dans une réforme profonde de son système de santé à travers le **Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2026-2030**, visant un système performant, intégré et équitable. L'accessibilité financière des produits pharmaceutiques constitue un pilier essentiel de cette ambition.

Parallèlement, la **Politique Pharmaceutique Nationale (PPN 2023)** et le **Plan Directeur Pharmaceutique National (PDPN 2026-2030)** soulignent la nécessité :

- d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière des médicaments essentiels ;
- de renforcer la régulation économique du secteur pharmaceutique ;
- d'assurer la transparence dans la structuration des prix des médicaments ;
- de protéger les ménages contre les dépenses catastrophiques de santé.

Les études existantes, notamment l'étude académique de 2016 ont mis en évidence :

- des **écarts de prix importants** entre secteur public et privé (20 à 60 %) ;
- une **application hétérogène des marges réglementaires** ;
- une **variabilité des prix d'achat** chez les grossistes ;
- une **faible transparence** dans la chaîne de formation des prix ;
- l'absence d'un **système national de prix de référence**.

Face à ces constats et dans le contexte de généralisation de la Couverture Maladie Universelle, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU) à travers la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP), en collaboration avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), la Direction Générale de la Couverture Maladie Universelle (DGCMU), et la Nouvelle PSP-CI, lance une étude stratégique), selon la Convention d'affectation du FBPR pharmaceutique (CCI1855 FB PR NPSP) ***sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire***.

Cette étude nécessite une **analyse économique approfondie** ainsi qu'une **expertise pharmaceutique approfondie**, couvrant :

- la réglementation pharmaceutique ;
- la chaîne d'approvisionnement ;
- les modalités et pratiques de fixation des prix ;
- les risques sur la pérennisation des programmes ;
- l'analyse des déterminants de l'accessibilité financière des produits pharmaceutiques par les populations.

Ces constats justifient la nécessité, actualisée et alignée sur les réformes en cours.

Dans ce cadre, la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) bénéficie d'un appui financier de l'AFD pour recruter deux **Assistant(e)s Techniques – Économiste de la Santé et Pharmacien**, chargé(e)s d'appuyer la DAP dans la conduite de cette étude stratégique.

Les présents TDRs fixent les modalités d'appel d'offre concernant **l'assistant technique Pharmacien**.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1 Objectif général

Réaliser une **analyse économique complète** de la structuration des prix et de l'accessibilité financière des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire incluant une **expertise pharmaceutique, réglementaire et logistique** afin d'éclairer les décisions de régulation et de proposer des mécanismes innovants d'amélioration de l'accès aux médicaments.

2.2 Objectifs spécifiques

Les deux (02) consultants nationaux (Profils Economiste de la santé et Pharmacien) devront conjointement contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques suivants, selon la répartition des responsabilités définie à la section 3 :

- OS1** Analyser le cadre réglementaire et institutionnel encadrant la structuration des prix, les marges commerciales et les pratiques tarifaires dans le secteur pharmaceutique (public et privé), y compris l'espace fiscal, les droits de douane, les procédures d'enregistrement et les éventuels changements réglementaires en cours ou prévus. → *Pharmacien*
- OS2** Cartographier et analyser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique dans toutes ses composantes fonctionnelles et économiques dans la formation des prix — achat, importation, distribution, stockage, dispensation, financement — en identifiant les rôles de chaque acteur (*laboratoires représentants, fabricants, DGIE, grossistes-répartiteurs, officines, dépôts pharmaceutiques, structures de santé publiques*). → *Conjoint*
- OS3** Développer un cadre d'analyse économique robuste, adapté au contexte ivoirien et conforme aux standards méthodologiques internationaux (méthodologie HAI/OMS, analyse de la chaîne de valeur), permettant de quantifier et de comparer la structuration des coûts et des marges à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement. → *Économiste*
- OS4** Quantifier les coûts réels, les marges effectivement appliquées et les mécanismes de formation des prix à chaque niveau de la chaîne (importateur, grossiste-répartiteur, officine privée, structures publiques), en documentant et en expliquant les écarts constatés entre les marges réglementaires et les marges réellement pratiquées. → *Conjoint*
- OS5** Évaluer les différentiels de prix et d'accessibilité entre les secteurs public et privé — y compris les prix pratiqués dans les programmes verticaux financés par les bailleurs — et analyser leurs déterminants structurels, économiques et institutionnels. → *Conjoint*
- OS6** Évaluer l'impact économique des niveaux de prix sur les ménages : part des dépenses en médicaments dans le budget total, incidence des dépenses catastrophiques, effets d'appauvrissement, et identification des facteurs déterminants des inégalités d'accès (revenus, zone géographique, type de couverture maladie). → *Économiste*
- OS7** Réaliser un benchmarking comparatif sur la structuration des prix des médicaments dans 2 à 3 pays d'Afrique subsaharienne comparables, incluant les systèmes de régulation pharmaceutique, les marges pratiquées à chaque niveau de la chaîne, une analyse FFOM et les leçons apprises transposables au contexte ivoirien. → *Pharmacien*
- OS8** Analyser les risques de non-pérennisation des approvisionnements en produits de santé pour les programmes verticaux dépendants des bailleurs de fonds (*VIH, Paludisme, Tuberculose, Vaccination, Nutrition, Santé Maternelle et Infantile, Planification Familiale et kits obstétricaux*) et proposer des stratégies de transition et de mitigation des risques. → *Conjoint*
- OS9** Proposer un mécanisme innovant et opérationnel de régulation des prix et d'amélioration de l'accessibilité financière, fondé sur les données collectées et les meilleures pratiques internationales, assorti d'un dispositif de collecte en routine des informations clés sur les prix et l'accessibilité. → *Conjoint*
- OS10** Formuler une feuille de route opérationnelle priorisée pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude, assortie d'un cadre de suivi-évaluation, d'indicateurs mesurables et d'une estimation des ressources nécessaires. → *Conjoint*

3. MISSIONS ET TÂCHES PRINCIPALES

En qualité de spécialiste de la réglementation pharmaceutique et de la chaîne d'approvisionnement, le **Consultant national Pharmacien** est responsable des missions suivantes :

3.1 Analyse réglementaire et institutionnelle

- Recenser et analyser les textes législatifs et réglementaires encadrant les prix des médicaments, les marges commerciales autorisées et les pratiques tarifaires (*décrets, arrêtés, textes UEMOA/OHADA, politiques pharmaceutiques nationales*).
- Analyser l'espace fiscal applicable aux produits de santé : droits de douane, exonérations, TVA, taxes spécifiques, et leur impact sur la formation du prix final.
- Comparer les marges réglementaires aux marges effectivement pratiquées dans le secteur privé (officines, grossistes-répartiteurs), et documenter les facteurs explicatifs des écarts constatés.
- Évaluer les procédures d'enregistrement, d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et d'inspection pharmaceutique, et leur influence sur les coûts et les prix.

3.2 Cartographie et analyse de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique

- Identifier et décrire l'ensemble des acteurs de la chaîne (fabricants/importateurs, représentants de laboratoires, DGIE, grossistes-répartiteurs, officines, dépôts pharmaceutiques, structures publiques) et leurs rôles dans la formation des prix.
- Collecter les données primaires sur les coûts, marges et prix pratiqués à chaque niveau de la chaîne, par le biais d'entretiens structurés et de consultations documentaires.
- Documenter les mécanismes de formation des prix dans les secteurs public et privé, y compris les prix pratiqués dans les structures des programmes verticaux financés par les bailleurs.
- Évaluer les inefficiences et dysfonctionnements dans la chaîne susceptible d'engendrer des surcoûts et de limiter l'accessibilité aux produits.

3.3 Benchmarking international — Structuration des prix (2 à 3 pays)

- Sélectionner, en concertation avec la DAP, 2 à 3 pays d'Afrique subsaharienne présentant des caractéristiques comparables (taille de marché, niveau de revenu, système pharmaceutique).
- Analyser pour chaque pays : la structure des prix public et privé, les marges appliquées à chaque niveau de la chaîne, les mécanismes de régulation des prix en vigueur, les procédures d'enregistrement et d'inspection.
- Réaliser une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) et en extraire les leçons apprises et recommandations transposables au contexte ivoirien.
- Produire un rapport de benchmarking synthétique avec des tableaux comparatifs et des propositions concrètes d'adaptation pour la Côte d'Ivoire.

3.4 Contribution aux outils de collecte et appui méthodologique — Volet pharmaceutique

- Co-élaborer le protocole d'étude et les instruments de collecte spécifiques au volet pharmaceutique : guide d'entretien avec les acteurs de la chaîne, grilles de vérification des prix et des marges, outils de documentation réglementaire.
- Conduire et superviser les entretiens avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (importateurs, grossistes, officines, Direction de la Pharmacie).
- Garantir la qualité et la fiabilité des données collectées sur les prix, marges et coûts pharmaceutiques.

3.5 Contribution au mécanisme de régulation des prix

- Proposer, sur la base des données collectées et du benchmarking, des options concrètes de mécanismes de régulation des prix des médicaments (listes de référence, plafonnement des marges, prix administrés, appel d'offres centralisé).

- Contribuer à la conception du système de collecte en routine des données sur la structuration des prix (outils, fréquence, responsabilités, sources).

4. LIVRABLES TECHNIQUES (LT) ATTENDUS

Les livrables techniques (LT) ci-dessous sont produits par le Consultant Pharmacien à titre individuel, en sus de sa contribution aux livrables contractuels (LC), permettant de proposer le Rapport global de l'étude dans son volet économique. Ils seront reversés au fonds documentaire de l'étude.

N°	Livrables Techniques (LT)	Contenu attendu	Échéance
Livable 1	Rapport d'analyse réglementaire et de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique	Rapport documentant : (i) le cadre réglementaire et fiscal encadrant les prix et marges ; (ii) la cartographie des acteurs de la chaîne d'approvisionnement ; (iii) les prix et marges collectés à chaque niveau ; (iv) les écarts entre marges réglementaires et marges pratiquées avec leurs déterminants. Inclut les grilles d'entretien et les fiches de relevé de prix utilisées.	10 sept. 2026
Livable 2	Rapport de benchmarking comparatif — Structuration des prix	Rapport comparatif sur la structuration des prix dans 2 à 3 pays d'Afrique subsaharienne : analyse des systèmes de régulation pharmaceutique, tableaux comparatifs des marges par niveau de chaîne, analyse FFOM, leçons apprises et recommandations transposables au contexte ivoirien.	10 oct. 2026
Livable 3	Note de recommandations économiques — Mécanisme de régulation des prix	Note technique présentant les recommandations économiques pour la mise en place d'un mécanisme de régulation des prix, fondées sur les simulations et l'analyse coût-efficacité. Inclut les critères de ciblage des bénéficiaires, les modalités de financement et les indicateurs économiques de suivi de l'accessibilité financière.	12 nov. 2026
Livable 4	Rapport individuel de fin de mission — Pharmacien	Rapport récapitulant l'ensemble des travaux conduits par le Consultant Pharmacien : méthodologies utilisées, résultats obtenus, limites de l'étude et recommandations pour le suivi de la mise en œuvre. Inclut les supports de l'atelier de restitution.	Décembre 2026

5. LIVRABLES CONTRACTUELS (LC) ATTENDUS

Les livrables contractuels (LC) ci-dessous sont produits conjointement par les deux (02) consultants nationaux sous la coordination de la DAP. Ils matérialisent la convergence des deux (02) expertises et constituent les livrables officiels de l'étude. **Le paiement y afférent est réparti entre les deux contrats.**

N°	Livrables Contractuels	Contenu attendu	Échéance prévisionnelle	Versement
LC1	Plan de travail conjoint et Note méthodologique	Plan de travail harmonisé des deux consultants (chronogramme, répartition des tâches, mécanismes de coordination), accompagné d'une note méthodologique décrivant l'approche globale, les sources de données, les méthodes de collecte et d'analyse, et le dispositif de contrôle qualité de l'étude.	11 Septembre 2026	10%
LC2	Protocole d'étude et outils de collecte	Protocole complet de l'étude (design, périmètre, critères d'inclusion, stratégie d'échantillonnage) accompagné de l'ensemble des outils de collecte : questionnaires ménages, guides d'entretien par type d'acteur, grilles de relevé de prix, fiches de documentation réglementaire, outils numériques ou papier.	30 Sept. 2026	10%
LC3	Draft du Rapport global de l'étude	Version provisoire du rapport intégré de l'étude, combinant les analyses pharmaceutiques, réglementaires et économiques. Comprend : contexte et justification, méthodologie, résultats détaillés par domaine, analyse	10 Nov. 2026	30%

N°	Livrables Contractuels	Contenu attendu	Échéance prévisionnelle	Verse-ment
		benchmarking, conclusions préliminaires et recommandations provisoires soumises à validation.		
LC4	Proposition d'un mécanisme et d'outils de collecte en routine	Proposition opérationnelle d'un mécanisme de collecte pérenne des informations clés sur la structuration des prix et l'accessibilité financière : indicateurs de suivi, sources de données, acteurs responsables, fréquence de collecte, outils (formulaires, tableaux de bord), et modalités institutionnelles de pérennisation du dispositif.	17 nov. 2026	10%
LC5	Rapports finaux : • Rapport final consolidé de l'étude • Feuille de route opérationnelle • Rapport final de consultance (individuel)	• Rapport final de l'étude consolidé après atelier national de restitution et intégration des observations des parties prenantes. Comprend : rapport principal avec toutes les analyses et recommandations finalisées, résumé exécutif, feuille de route opérationnelle priorisée avec cadre de S&E et estimation des ressources. • Feuille de route opérationnelle • Rapport individuel de fin de mission de chaque consultant.	17 déc. 2026	40%
	Total			100%

Tout le fonds documentaire inhérent à l'étude sur l'accessibilité financière et la structuration des prix des produits pharmaceutiques en Côte d'Ivoire sera reversée à la DAP, de préférence, sous format de bibliothèque en ligne.

De plus, l'assistance technique est fortement recommandée à proposer un mécanisme et des outils pour la collecte des informations en routine et de façon optimale dans le cadre de cette étude.

6. LIEU, DUREE ET MODALITES DE LA MISSION

Lieu principal

Siège de la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP), sis à Treichville, Abidjan - présence physique requise, avec possible organisation de réunions en ligne, de déplacements à l'intérieur du pays pour les consultations régionales ou à Abidjan même, lors des entretiens des acteurs.

Missions terrain

Missions de collecte de données, d'entretien avec les acteurs dans la ville d'Abidjan et, le cas échéant, dans les régions sanitaires selon les besoins de l'étude.

Durée

50 jours ouvrés sur une période pouvant aller de quatre (04) à six (06) mois à compter de la date de signature du contrat.

Modalités

Temps plein • Présence en présentiel à la DAP. • Réunions in site/en ligne périodiques, autorisées pour les concertations à distance avec les acteurs clés du secteur pharmaceutique et les partenaires • Participation à toutes les rencontres et cadres de suivi et d'échanges organisés par la DAP en lien avec l'étude.

Supervision et Collaboration

- Supervision générale : Directrice de la DAP
- Supervision directe : Chef de Service Recherche et Etude (RE)
- Collaboration avec le Service Formation et le Service Suivi-Évaluation des Performances (SEP).
- Collaboration avec les structures : DGCMU, AIRP, NPSP.

7. PROFIL DU CANDIDAT

(Consultant national Pharmacien)

Qualifications requises

- Diplôme requis : Doctorat d'État en Pharmacie (PharmD).
- Formations complémentaires (atout majeur) :
 - Master en Santé Publique, en Économie de la Santé ou en Gestion des Systèmes de Santé
 - Formation spécialisée en réglementation pharmaceutique, en gestion de la chaîne d'approvisionnement ou en politiques du médicament
 - Certification en recherche en systèmes de santé ou en suivi-évaluation des programmes de santé (atout)

Expériences professionnelles requises (atout majeur)

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le secteur pharmaceutique après l'obtention du diplôme ;
- Expérience avérée (≥ 3 ans) dans l'analyse de la réglementation pharmaceutique nationale ou internationale : textes encadrant les prix, les marges commerciales, les autorisations de mise sur le marché (AMM), les droits de douane et l'espace fiscal applicable aux produits de santé.
- Connaissance approfondie de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique en milieu africain, incluant une expérience dans au moins deux des niveaux suivants : importation, grossiste-répartiteur, officine ou structure hospitalière publique.
- Participation à au moins deux (2) études, évaluations ou projets de recherche portant sur les politiques pharmaceutiques, la structuration des prix ou l'accès financier aux médicaments, idéalement publiés ou présentés en conférence.
- Expérience démontrée dans la conduite d'analyses comparatives ou de benchmarking entre systèmes pharmaceutiques de pays africains francophones, incluant la collecte et l'analyse de données de marché.

Compétences clés (techniques)

- Réglementation pharmaceutique nationale & internationale
- Analyse des prix, marges et coûts pharmaceutiques
- Cartographie des chaînes d'approvisionnement
- Benchmarking & analyse comparative intersectorielle
- Politiques du médicament & accès aux soins
- Gestion des approvisionnements & logistique pharmaceutique
- Visualisation de données & tableaux de bord
- Rédaction de rapports économiques & de politiques

Compétences transversales

- Capacité à analyser des données complexes et hétérogènes, à identifier les logiques de causalité et à formuler des conclusions nuancées et factuelles
- Aptitude à restituer des analyses techniques à des audiences variées (décideurs politiques, professionnels de santé, partenaires techniques) de manière claire et pédagogique.
- Qualités rédactionnelles démontrées : capacité à produire des rapports structurés, précis et argumentés dans les délais impartis
- Aptitude à collaborer efficacement avec un économiste de la santé et des équipes aux expertises complémentaires, dans un esprit d'écoute et de co-construction.
- Capacité à planifier et à gérer ses activités de manière autonome en respectant les délais et les niveaux de qualité attendus
- Intégrité, confidentialité et impartialité dans le traitement des données et la restitution des résultats.

- Capacité à s'adapter aux contraintes du terrain et à faire preuve de flexibilité dans un contexte de recherche multi-acteurs
- Maîtrise des outils : Word, Excel, PowerPoint, modélisation économique, statistiques, SPSS, Excel avancé, Power BI.
- Compétences en animation, coordination et négociation.

8. MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

Curriculum Vitae (CV) détaillé

CV structuré (5 pages maximum) mettant en exergue les diplômes, les domaines d'expertise, les expériences.

Préciser pour chaque expérience : l'employeur, la durée, les responsabilités et les livrables produits.

CV intégrant au moins deux (02) références professionnelles pouvant attester des compétences et de l'expérience du/de la candidat(e) dans des missions similaires.

Note méthodologique

Note méthodologique (3 pages maximum) décrivant l'approche proposée pour l'étude : démarche, outils envisagés, planning indicatif et risques identifiés.

Offre financière

Une page notifiant le barème de prix des honoraires demandé.

Copies des diplômes

Copies certifiées conformes des Diplômes, Titres et Certificats attestant la qualification et les formations mentionnées dans le CV.

Attestations d'expériences (si applicables)

Attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, rapports validés ou tout document prouvant les expériences dans une étude similaire.

Les dossiers de candidature doivent être soumis selon la procédures suivante :

- Par courrier électronique :

Envoyer un document unique au format PDF aux adresses suivantes :

- armelleci@yahoo.fr
- flaurakone@gmail.com